

PARCS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

par **R. COULON**

Vouloir protéger et vouloir accueillir, telle est la double vocation apparemment contradictoire des Parcs nationaux, qui se veulent à la fois espaces fermés aux effets destructeurs de notre civilisation et à la fois espaces ouverts au tourisme et à certaines formes de loisir.

Leur création elle-même, favorise l'attraction du public vers certains espaces naturels exceptionnels, que l'on veut justement sauvegarder d'une trop grande fréquentation touristique.

Bien que de constitution récente, les Parcs nationaux français amènent les responsables à s'interroger sur les conséquences de l'essor touristique qu'ils ont entraîné.

Ainsi, dans le plus ancien d'entre eux, le Parc national de la Vanoise, la fréquentation touristique a presque doublé en trois ans.

FREQUENTATION DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE (1)			
	Nombre de visiteurs	Participants aux promenades accompagnées	Nuités dans les refuges
1970	56 430	2 820	15 761
1971	87 440	3 739	24 359
1972	103 350	3 359	28 879

Les responsables du Parc n'avaient pas prévu cette progression rapide des effectifs des visiteurs qui se concentrent principalement sur les seuls mois de juillet et d'août (2).

L'évolution prévisible ne peut qu'amplifier encore ces mouvements. Si nous adoptions les densités de fréquentation observées en 1967 dans le Parc de Yosemite aux USA nous pourrions envisager plus de 300 000 visiteurs par an pour la Vanoise !

Déjà dans le Parc de la Vanoise, les refuges préexistants à sa création ou construits depuis pour accueillir les visiteurs sont en nombre insuffisant et il faut continuellement les agrandir et en créer de nouveaux.

Malgré l'accroissement du cheptel des bouquetins et des chamois, ceux-ci sont de plus en plus difficiles à observer,

car ils se réfugient sur des parois inaccessibles pour fuir les promeneurs bardés d'appareils photographiques avec téléobjectifs qui les traquent.

Il est envisagé en Vanoise, sur certaines sections de sentiers, l'interdiction de sortir des itinéraires balisés afin de canaliser les visiteurs vers les points d'intérêt sans détruire ce qui peut être préservé autour.

Les Parcs nationaux ne pourront survivre à cet assaut du tourisme, en dehors de la délimitation qui devient urgente de réserves intégrales interdites au public (3) qu'en poursuivant la mise en place d'une infrastructure d'équipements adaptés à leur double vocation et pouvant jouer pleinement un rôle d'information et d'éducation des visiteurs sans lequel toute protection serait illusoire.

Ces équipements sont conçus pour assurer une progression dans la pénétration vers le cœur du Parc : les « Portes » du Parc qui devraient devenir de véritables centres d'information et d'initiation à la nature ; les itinéraires balisés et les sentiers avec promenades commentées ; les différents types de refuges et abris aménagés, etc.

Mais tout ceci sera-t-il encore suffisant dans quelques années et jusqu'à quel seuil pourra-t-on développer les équipements ?

Tous ces aménagements seraient encore vains, si d'autre part, l'approche vers les Parcs se faisait sans aucune transition. Il s'agit au contraire d'assurer un passage progressif et sans heurt d'un milieu fortement occupé par l'homme et ses activités à un milieu où la nature est encore à l'état presque sauvage. D'autre part, il ne faut pas que l'attractivité engendrée par les Parcs conduise à une abondance de constructions et d'installations détruisant en périphérie ce que l'on désire protéger au centre.

(1) Chiffres donnés par le Bulletin des Amis du Parc National de la Vanoise n° 15 - Hiver 1972-1973.

(2) Bien que leurs surfaces ne soient pas comparables, la fréquentation touristique en Vanoise et dans les autres Parcs nationaux français est encore bien éloignée de celle enregistrée dans de nombreux parcs nationaux étrangers, notamment dans les Parcs américains. En 1967, le Parc de Yosemite (300 000 ha) a accueilli 1 800 000 visiteurs (Parc national de la Vanoise 53 000 ha). La même année, on enregistrait plus de 10 millions de visiteurs pour l'ensemble des Parcs nationaux américains.

(3) Prévu par la loi du 22-7-60 sur les Parcs nationaux, mais aucune réserve intégrale n'a été créée jusqu'à ce jour dans les Parcs.

D'où le rôle primordial que devraient jouer les zones périphériques créées autour des Parcs nationaux pour, tout en bénéficiant de la venue du tourisme, servir de zones tampons.

Là encore il est indispensable de concevoir une progression dans les équipements d'approche des Parcs. Depuis les centres urbains des zones périphériques, lieux d'information et de séjour, jusqu'aux Portes des Parcs, en passant par les vallées d'accès, on devrait pouvoir trouver un certain nombre d'équipements d'accueil, mais aussi, afin de freiner à un certain niveau la pénétration, pouvoir trouver des équipements de « dissuasion » : centres de loisirs, aires de jeux ou de sports aménagées, parcs animaliers, éco-musées, etc. qui arrêteraient les visiteurs qui ne s'intéressent pas aux Parcs pour ce qu'ils signifient en tant que valeurs nouvelles mais plus à ce qu'ils représentent comme attraction touristique exceptionnelle. La dissuasion n'est certes possible que jusqu'à un certain seuil, celui où il y a saturation d'accueil au niveau des Portes et où l'on risque de ne plus les utiliser pour pénétrer dans les Parcs. Dans ce cas, la dissuasion doit se faire au niveau de l'information à l'entrée de chaque

vallée ou de chaque route d'accès aux Portes ainsi qu'en des points d'accueil plus excentrés dans les zones périphériques.

L'approche des Parcs nationaux, c'est aussi l'apprentissage du respect de la nature s'exprimant dans la qualité des relations entre l'homme et son environnement. C'est pourquoi les zones périphériques, et par suite les Parcs nationaux ne pourront répondre à leur vocation que dans la mesure où la population locale ne les abandonnera pas et où elles pourront devenir des zones pilotes dans lesquelles toutes les activités de l'homme, y compris le loisir, pourront s'exercer dans un cadre harmonieux respectant les règles de l'urbanisme et de l'esthétique.

Les Parcs nationaux et leurs zones périphériques parce qu'ils apportent une nouvelle valorisation au loisir, devraient pouvoir donner, tant à la population locale qu'aux visiteurs, le goût pour la recherche d'une nouvelle qualité de vie.

R. COULON

Fédération des Parcs Naturels de France

Parc national de la Vanoise - Vallée de Chavières - Doc. Fédération des Parcs Naturels

